PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ASSOCIATION RÉGIONALE DES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE

Mardi 21 mars 2023 – 10h à 12h
Centre Victor Hugo à Dugny (93440)

Le 21 mars 2023 à 10h, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France, ses adhérents et ses partenaires se sont réunis au Centre Victor Hugo à Dugny pour l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

MEMBRES DU BUREAU

Sont présent.es : M. Azzédine TAÏBI (président – Ville de Stains) ; M. Henrique RIBEIRO (vice-président – Ville de Stains) ; Mme. Valérie DOLIQUE (vice-présidente – Ville de Suresnes) ; M. Sébastien JACQUOT (secrétaire – IREST Panthéon Sorbonne 1) ; M. Jean-Paul LE GLOU (secrétaire adjoint) ; M. Christophe LIÉVIN (trésorier) ; Mme Émilie MARRE (vice-trésorière – Seine-Saint-Denis Habitat)

Ont donné pouvoir :

Sont excusé.es :

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont présent.es : Mme. Florence DELLAC (Conseil départemental Seine-Saint-Denis) ; Mme Chantal JUGLARD (Ville d'Argenteuil) ; M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré Saint-Gervais)

Ont donné pouvoir : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à Sébastien JACQUOT ; Mme. Leyla TEMEL (Plaine Commune) a donné pouvoir à Azzédine TAIBI ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine-Habitat) a donné pouvoir à Hélène CHARRA-PONTILLO (Hauts-de-Seine-Habitat).

Sont excusé.es : Mme. Catherine BELUZE (Valophis Habitat) ; Mme. Anne BERNARD (Ville de Livry-Gargan) ; M. Stéphane BETTIOL (AORIF) ;

AUTRES ADHERENTS MEMBRES DE DROIT (COLLEGE 1)

Sont présent.es : M. Dominique GAULON (Mairie de Dugny)

Sont excusé.es : Mme. Sylvie CARILLON (Ville de Montgeron) ; M. Olivier MILLOT (Roissy Pays-de-France) ; Mme. Geneviève TRUONG (Ville d'Épinay-sur-Seine)

AUTRES ADHRENTS MEMBRES ACTIFS (COLLEGE 2)

Sont présents : M. Frédéric ALEXANDRE (Université Sorbonne Paris Nord) ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) ;

Ont donné pouvoir : Mme. Léa VINCELOT (Maison de banlieue et de l'architecture) a donné pouvoir à M. Azzédine TAIBI

Sont excusés : M. Laurent COUDROY DE LILLE (EUP) ; Mme. Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme) ; Mme. Valérie FOUCHER-DUFOIX (ENSA Belleville) ;; M. Serge BIANCHI (Ami de l'histoire Paris-Jardin) ; Mme. Laetitia GRGY (CAUE 94) ; M. Pierre FRABY (CROAIF) ; M. Fabien GANTOIS (CROAIF).

AUTRES ADHERENTS MEMBRES ACTIFS (COLLEGE 3)

Sont présents : M. Jean BOIDOT ; Mme. Christine MISSELYN ; M. Marc SIRVIN ; M. Pierre TOUYA

Ont donné pouvoir : Mme. Barbara GUTGLAS a donné pouvoir à M. Jean BOIDOT ; M. Jean-Louis COHEN a donné pouvoir à M. Azzédine TAIBI

Sont excusé.es : Mme. Maud BACCARA ; Mme. Fabienne CLABAUT ; M. Jacques DEVAL ; M. Raphael GUENA ; Mme. Renée FLORET-SCHEIDE ; Mme. Christine QUENTIN.

Autres présents : Mme. Noëmie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice, Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; M. Benoît POUVREAU (Bureau du patrimoine contemporaine, Conseil départementale de Seine-Saint-Denis) ; Mme. Marie-Claire QUIN DE STOPPANI (Directrice des archives et du patrimoine historique, Ville du Pré Saint-Gervais) ; Mme. Cécile RIVIÈRE (Directrice adjointe, MUS de Suresnes) ; Mme. Nadège RIEFSTAHL (apprentie, Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme. Angèle TREHIN (Chargée de développement social et urbain, Seine-Saint-Denis Habitat) ; Mme. Romane TUIL (Chargée du patrimoine et du jumelage, Ville de Stains) : Franck VAHALA (Directeur de la culture, Ville de Stains)

NOMBRE DE VOTANTS : 26
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 26

MOT DE BIENVENUE
Par Quentin GESELLE, Maire de Dugny

Quentin GESELLE remercie les participants de l'Assemblée générale et rappelle le plaisir de la ville de Dugny à accueillir cette instance.

MOT D'INTRODUCTION
Par Azzédine TAÏBI, Président

Azzedine TAÏBI remercie l'ensemble des partenaires et des participant.es présent.es pour cette assemblée générale ordinaire. Il remercie également la Ville de Dugny pour son accueil.

Une minute de silence est réalisée en l'honneur de la mémoire de Ginette BATY-TORNIKIAN, membre fondatrice et secrétaire de l'association depuis ses débuts et grande spécialiste des cités-jardins, disparue le 5 février 2023.

Une rencontre par visio-conférence était prévue avec M. Jean-Paul MOTTIER, adjoint à la transition, à l'aménagement et au développement du territoire communal à la ville de Raismes (Bassin Minier) et Mme. Fanny MEILHAC, directrice du service communication à la Ville de Raismes pour une présentation des cités-jardins du bassin minier et l'amortissement d'une réflexion sur la constitution d'un quatrième collège au sein de l'association. M. Jean-Paul MOTTIER a présenté la cité-jardin de la ville de Raismes et ses enjeux. Nous avons rencontré des soucis techniques qui n'ont pas permis d'entendre correctement et d'avoir un échange.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

L'animatrice-coordinatrice de l'association, précise qu'il a dû y avoir une adaptation de l'ordre du jour. Le point financier sera présenté en premier puis l'ordre du jour reprendra son cours prévu.

[PREMIÈRE PARTIE] : Présentation du rapport financier 2022 et du budget prévisionnel 2023

Montants des cotisations pour l'année 2022

[VOTE] : Résolution n°1 : Approbation du rapport financier 2022

Résolution n°2 : Approbation du budget prévisionnel 2023

Résolution n°3 : Approbation du montant des cotisations 2023

[DEUXIÈME PARTIE] : Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2022

[VOTE] : Résolution n°4 : Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2022

[TROISIÈME PARTIE] : Présentation du plan d'actions 2023

[VOTE] : Résolution n° 5 : Approbation du plan d'actions 2023

PREMIÈRE PARTIE : RAPPORT FINANCIER 2021 ; BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 ; MONTANT DES COTISATIONS

Par Christophe LIÉVIN, Trésorier

I. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année 2022 réalisé par le cabinet comptable LGPN est affiché sur un PowerPoint pendant la présentation. Il est également mis à disposition des membres dans l'espace adhérent du site internet de l'association : www.citesjardins-idf.fr/les-ressources. Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition dans le document de travail le tableau budgétaire récapitulatif 2022 de l'association.

L'organisation du colloque international « Des cités-jardins pour le XXIème siècle » marque ce rapport budgétaire, en particulier avec la parution de l'ouvrage et le colloque international « Des cités-jardins pour le XXIe siècle » qui présentent à la fois un résultat de charges et de produits important.

M. LIÉVIN présente le détail des charges. Un point est notamment fait sur les charges du personnel qui prennent en compte le départ de l'animatrice-coordinatrice Milena Crespo, le recrutement d'une stagiaire en mai 2022 et d'une apprentie en septembre 2022.

➔ ÉCHANGES

Azzédine TAÏBI : Remercie Christophe LIÉVIN pour sa contribution et son investissement sans faille au sein de cette association ainsi que pour la présentation claire de ce rapport financier. Il demande à l'instance s'il y a des questions.

Pierre TOUYA : Dans les subventions, la ligne budgétaire de 4000 € intitulée « Fondation de France BNP » fait-elle référence à une fondation rattachée à la fondation de France ou simplement une fondation de BNP Paribas autonome ? Cette subvention est-elle pour le colloque ?

Noëmie MAURIN-GAISNE : Oui, la fondation BNP Paribas est placée sous l'égide de la Fondation de France. Il ne s'agit pas d'une subvention pour le colloque comme cela est le cas, par exemple, avec la subvention de l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts et Consignation.

Christophe LIÉVIN : Une subvention triennale a été accordée par la Fondation BNP Paribas pour la gestion du rucher pédagogique et des actions autour de la biodiversité dans la cité-jardin. Cela permet de compléter les actions également financées par la Ville de Stains.

Pierre TOUYA : C'est dans ce cadre, que la ligne budgétaire de la Fondation BNP Paribas est encore présente en 2023 ?

Christophe LIÉVIN : Oui, ce sera la dernière année.

Noëmie MAURIN-GAISNE : Pour la gestion du rucher pédagogique, nous avons une convention avec l'association À l'École des abeilles, nous leur versons chaque année 4500€. Les 4000€ de la Fondation BNP Paribas sont complétés par une subvention à hauteur de 1000€ de la part de Seine Saint Denis.

Pierre TOUYA : Il s'agit donc d'un co-financement.

Christophe LIÉVIN : Les 500€ d'écart entre ce qui est demandé par l'association et les financements perçus prennent en compte l'intervention des salariés, le prêt des locaux et du matériel. C'est un poste de dépense qui est supporté par l'association avec une aide matériel (bureautique, impression, ménage) porté par la ville de Stains. Nous valorisons tout ce qui nous est prêté en nature et le bénévolat dans le budget total. Par exemple, pour la gestion du rucher pédagogique : c'est un coût à 4500€ mais qui peut valoir jusqu'à 8000€ en prenant en compte ces données. Pour rappel, notre association vit de cotisations versées par les institutionnels, le jour où les partenaires institutionnels et partenaires se retirent, l'association tombe car nous n'avons pas de compte privé.

Olivier MEIER : Pourquoi ne pas faire apparaître dans les charges une provision pour les indemnités de départ pour prévoir les dépenses de congés payés etc. ?

Christophe LIÉVIN : La présentation que je vous ai faite est simplifiée. La présentation comptable réalisée par le cabinet LGPN fait apparaître les provisions pour les salaires, les congés payés et d'autres dépenses. C'est pourquoi, lors du départ des deux précédentes animatrices, nous avons pu leur verser les indemnités de départ, et recruter par la suite. La présentation comptable peut vous être transmise si cela vous intéresse.

➔ VOTE

1ère résolution :
Le rapport budgétaire 2022 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Christophe LIÉVIN poursuit par la présentation du budget prévisionnel de 2023.

En ce début d'année, le site internet a fait l'objet d'une amélioration de l'agenda. Ces améliorations s'inscrivent principalement dans le cadre de l'évènement du Printemps des cités-jardins mais servira à l'ensemble les initiatives menées par l'association tout au long de l'année. Pour les prochaines années, il sera prévu une ligne budgétaire pérenne pour la mise à jour annuelle du site internet.

L'animatrice-coordinatrice de l'association a précisé que le projet du site internet a été mené avec la commission promotion-valorisation de l'association, en s'inspirant de l'agenda présent sur le site du Musée de l'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes. Le dossier pédagogique, mené avec cette même commission et qui a été développé ces deux

dernières années, est également fini. Un budget est prévu pour la mise en page définitive dans le courant de l'été 2023.

➔ ÉCHANGES

Valérie DOLIQUE : Est-il possible de voir auprès de notre banque pour avoir la gratuité des frais bancaires ?

Christophe LIÉVIN : Je propose de relancer les démarches pour changer de banque cette année, car nous avons besoin du soutien d'une banque qui connait la gestion d'une association. Le Crédit Mutuel semble intéressant car ils peuvent remettre des prix à des associations en fonction de leur implication et des actions menées.

Pierre TOUYA : Je peux transmettre à l'association un contact au Crédit Mutuel.

Christophe LIÉVIN : Ce serait bien, car pour le moment nous n'avons pas de cartes bleues, pas d'autorisation de découverte. Nous avons seulement un chéquier avec une signature, celle d'Azzédine Taïbi, président de l'association.

Pierre TOUYA : Quel est le montant d'un virement ? Est-il supérieur à 1,5€ ?

Christophe LIÉVIN : Oui, nous sommes dans cet ordre-là effectivement.

Valérie DOLIQUE : Et des bénévoles ? Serait-ce intéressant d'en avoir ?

Noëmie MAURIN-GAISNE : Il y en a présents autour de cette table, ce sont les adhérents individuels. Il y en a également des présents au niveau local en renfort des évènements locaux importants.

Christophe LIÉVIN : L'une des bénévoles les plus actives au sein de l'association était Ginette BATY-TORNIKIAN. Elle n'était pas seulement secrétaire de l'association, elle était aussi très active sur d'autres points de l'association. Par ailleurs, les techniciens, les professionnels des institutions adhérentes s'investissent également beaucoup au sein de l'association.

Valérie BETHOUART-DOLIQUE : Je pensais davantage à un renfort ponctuel pour aider les missions du quotidien.

Noëmie MAURIN-GAISNE : La gestion de bénévoles n'est pas simple. Pour un véritable engagement de bénévoles, il faut avoir des temps d'échanges, d'encadrement et proposer des missions qui ont un intérêt pour les bénévoles.

Christophe LIÉVIN : Si nous avons besoin de bénévoles, il faut identifier les besoins avant tout de chose car manager des bénévoles n'est pas simple. Il faut identifier les tâches et surtout les personnes ressources qui sont parfois aussi les habitants des villes des cités-jardins.

Jean-Pierre TOUYA : Il y a également des associations qui font appel à des bénévoles, mais où les experts comptables imposent l'enregistrement du taux de travail bénévole. Nous devons indiquer de plus en plus d'éléments pour garder la cohérence des temps de travail. Il est nécessaire de garder cet aspect à l'esprit et savoir que si vous rentrez dans un

processus où on valorise le bénévolat cela s'accompagnera sûrement de nombreuses contraintes administratives.

Il a été rappelé que l'association fonctionne selon un modèle de subventionnement par projets.

➔ ÉCHANGES

Christophe LIÉVIN : Nous percevons des subventions par projets, et non pas annuellement. Il faudrait peut-être libérer du temps pour se pencher sur la question.

➔ VOTE

2ème résolution :
Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III. MONTANT DES CÔTISATIONS

Il a été proposé de renouveler le montant des cotisations de 2022 en 2023.

Il a été rappelé qu'en 2020, trois paliers de cotisations avaient été créés pour les villes selon leur nombre d'habitants et les cotisations de la Ville de Stains et de Plaine Commune avaient été augmentées de 1.300 € pour permettre la prise en charge du loyer du local « Mémoires de cité-jardin » de manière égale entre Plaine Commune, la ville de Stains et l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, comme stipulé dans la convention d'utilisation partagée du local (art. 4).

Proposition des montants des cotisations :

Collège n°1 (collectivités-bailleurs)
5000 € pour les Conseils départementaux
3000 € pour les bailleurs sociaux
3000 € pour les intercommunalités
2000 € pour les villes de plus de 40.000 habitants
1500 € pour les villes entre 20.000 et 40.000 habitants
1000 € pour les villes de moins de 20.000 habitants

Collège n°2 (associations – fondations – établissements d'enseignement supérieur)
150 € (associations, fondation, établissements d'enseignement supérieur)
30 € (associations d'habitants ou artistiques)

Collège n°3 (personnes physiques)
20 € (adhérent membre)
50 € ou plus (adhérent bienfaiteur)

Aides spécifiques :
· Cotisation exceptionnelle de 6300 € par la Ville de Stains
· Subvention annuelle de 13 300 € par la communauté d'agglomération de Plaine Commune

➔ VOTE

3ème résolution :

Le montant des cotisations 2023 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Par Noëmie MAURIN-GAISNE, Animatrice-coordinatrice de l'association ; Benoît POUVREAU, Conseil départementale de Seine-Saint-Denis ; Franck VASSALA, Directeur de la Culture, Ville de Stains ; Marc SIRVIN, Adhérent individuel ; Sébastien JACQUOT, IREST ; Valérie BETHOUART-DOLIQUE, Ville de Suresnes ; Cécile RIVIÈRE, Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes ; Azzédine TAÏBI, Président de l'association

Les personnes présentes à cette instance ont à leur disposition dans le document de travail le détail du rapport moral et d'activités 2022. Un PowerPoint était également projeter afin d'accompagner la présentation.

I. VIE DE L'ASSOCIATION

Gouvernance

La gouvernance, les changements de représentants et les prises de postes ont été présentés lors de cette instance. Émilie MARRE, directrice de la maîtrise d'ouvrage succède à Marian SYPNIEWSKI comme représentante pour Seine-Saint-Denis Habitat et vice-trésorière de l'association. Sébastien JACQUOT succède à Ginette BATY-TORNIKIAN, récemment disparue, en tant que secrétaire. Jean-Paul LE GLOU, adhérent individuel succède à Sébastien JACQUOT en tant que secrétaire adjoint. Dominique DELLAC, vice-Présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis succède à Florence LAROCHE comme représentante pour le Conseil départemental.

Adhérents

La parole est laissé à M. Benoît POUVREAU pour la présentation des trois nouveaux adhérents de l'association en 2022 : la ville de Montgeron, le CROAIF (Conseil régional de l'ordre des architectes d'Ile-de-France) et la Maison de banlieue et de l'architecture. Les adhésions de la ville de Montgeron et de la Maison de banlieue et de l'architecture permet d'implanter l'association sur le département de l'Essonne après l'adhésion en 2021 de l'association des amis de l'histoire de Paris-Jardin à Draveil.

Une rencontre est également prévue avec Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale.

➔ ÉCHANGES

Noëmie MAURIN-GAISNE : Avec Jean-Marc ROBINET, nous avons également eu des rendez-vous avec la ville des Lilas et la ville de Pantin en ce début d'année 2023. Avec M. TAÏBI, nous aurons également une rencontre avec la ville Paris pour présenter l'association.

Dominique DELLAC : Le département de Seine-Saint-Denis est le seul département adhérent à l'association, il serait peut-être intéressant de faire la démarche auprès d'autres départements d'Île-de-France. L'intérêt de l'association sur le plan historique et social appelle à un renforcement avec les relations des départements. Une démarche pourrait peut être envisagée auprès des vice-présidents des offices de tourisme, à la culture et pourquoi pas aux logements.

Noëmie MAURIN-GAISNE : Tout à fait, nous pouvons envisager de le développer cette année.

Christophe LIÉVIN : Historiquement, au début de l'association, nous avions pu développer des liens avec le département du Val-de-Marne. Le niveau d'intervention doit être politique.

Azzédine TAÏBI : Quels sont les départements concernés ?

Christophe LIÉVIN : Il y a les Hauts-de-Seine (92), le Val-de-Marne (94) et le Val d'Oise (95).

Azzédine TAÏBI : Et maintenant l'Essonne (91) avec Montgeron. Nous pourrions les solliciter par courrier en mettant en avant l'objet principal qui est la valorisation des cités-jardins.

Noëmie MAURIN-GAISNE : Il est à noter que le département de Seine-Saint-Denis (93) est le département possédant le plus de cités-jardins. Lors de nos rencontres avec Mme Charline NICOLAS, élue à la culture de Pantin et M. Christian LAGRANGE, conseiller municipal de la Ville de Pantin, nous avons pu constater avec Jean-Marc ROBINET que, lorsqu'il y a une petite cité-jardin sur le territoire, les élus ont généralement plus de difficulté à s'engager, surtout à la même hauteur financière que d'autres villes de la même taille mais avec une cité-jardin beaucoup plus importante. C'est aussi un travail de sensibilisation à faire.

Partenaires :
Le développement des partenaires en 2022, notamment à l'échelle nationale et internationale grâce au colloque et au Printemps des cités-jardins, a été présenté aux membres présents.

Ressources humaines :
La parole est laissée à M. Franck VAHALA, directeur de la Culture de la ville de Stains pour présenter l'implication et l'importance de l'association dans la ville de Stains, où se situe le local Mémoire de cité-jardin, siège social de l'association. Franck VAHALA souligne que les employés fournissent à la fois un travail scientifique remarquable et sont de véritables relais auprès de la population stanoise. Grâce au travail de l'association et de ses animatrices-coordinatrices, les habitants ont pris conscience de la plus-value de la Ville de Stains et de ses actions de tourisme. Il a également relevé la qualité des interventions menées avec les différents partenaires (centres de loisirs, services jeunesse et autres acteurs locaux).

L'animatrice-coordinatrice, Noëmie MAURIN-GAISNE, a précisé la volonté de poursuivre le recrutement d'une personne en apprentissage sur deux ans qui permettrait de gagner en qualité et permettre un accompagnement plus approfondi au sein de l'association.

Démarche de travail :
La démarche de travail des trois différentes commissions a été présentée. La commission valorisation-promotion a terminé le dossier pédagogique qui entre en 2023 dans sa phase test ; la commission recherche a terminé le projet de l'ouvrage et du colloque international

« Des cités-jardins pour le XXIe siècle » ; la commission préservation-rénovation n'a pas eu d'actions en 2023. Il a été souligné que seule la commission préservation-rénovation, récemment relancée a désigné une personne pilote en la personne d'Hélène Charra-Pontillo

Il est suggéré aux membres des deux autres commissions de recherche et de valorisation-promotion de réfléchir également à la désignation d'une personne pilote.

II. COMMUNICATION

Presse

Un focus a été apporté sur le reportage de France 3 Région relayé au 19h-20h à l'occasion du colloque international. Il a été souligné comme étant une belle couverture sur les cités-jardins de façon plus générale.
Il a été précisé qu'exceptionnellement, il n'y a pas eu de communication dans le journal *Télérama* pour le Printemps des cités-jardins 2022 car lorsque la parution devait avoir lieu, les évènements étaient déjà complets.

Numérique

La création d'une nouvelle newsletter à l'échelle stanoise a été annoncée, elle permet notamment de mieux relayer les évènements se déroulant au local Mémoires de cités-jardins. La newsletter générale des cités-jardins gagne en abonnés et est aujourd'hui suivis par plus de 1 000 personnes.

Suivant les objectifs fixés pour 2022, le nom des réseaux sociaux de l'association a été homogénéisé et clarifié et devient @citésjardins-idf.

Une page LinkedIn de l'association a également été créée, sur les conseils de Mme Valérie DOLIQUE. Le soutien des membres de l'association est sollicité pour le partage et le suivi de cette page récemment créée.
La retransmission du colloque, disponible sur la chaîne YouTube de l'association est beaucoup visionnée, ce qui témoigne d'un intérêt continu pour cet évènement et les thématiques abordées. Une *playlist* recensant toutes les vidéos réalisées sur les cités-jardins est également disponible.

Papier

Il est amené à l'attention des membres présents qu'un *roll-up* de présentation de l'association peut être emprunté dans le cadre d'évènements pour présenter l'association. De nouvelles affiches de présentation de l'association ont été mises à disposition des personnes présentes à cette instance.

➔ ÉCHANGES

Valérie DOLIQUE : Il pourrait être intéressant de relayer occasionnellement les vidéos présentes sur la page YouTube de l'association sur notre nouveau compte LinkedIn

III. LOCAL MÉMOIRES DE CITÉ-JARDIN

Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition en annexe le bilan du rucher pédagogique pour l'année 2022.

L'association observe une progression nette de visiteurs (1289 en 2022 contre 874 en 2021). Cette progression s'explique par les restrictions de jauge imposées pour lutter contre la crise sanitaire du Covid-19.

Il est souhaité par l'animatrice-coordinatrice de l'association de débuter un travail sur une publication pour le très grand public. En effet, la thématique des cités-jardins a été traitée par plusieurs ouvrages scientifiques, notamment les deux ouvrages publiés par l'association. Il peut être intéressant de réfléchir à diversifier les types de publications. Par exemple, une classe de maternelle de la ville de Stains a réalisé un ouvrage numérique qui s'était appuyé du conte pour enfant *rats des villes, souris des champs* imaginé par le Mus-Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

VI. RETOUR SUR 2022

Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition en annexe le bilan du séminaire de Letchworth.

La parole est laissée à M. Marc SIRVIN pour présenter le séminaire de travail à Letchworth (7/8 juillet 2022) auquel il a participé, accompagné de l'animatrice-coordinatrice de l'association. Il a notifié des différences importantes qui peuvent exister entre les cités-jardins françaises et anglaises, qui ne sont plus des quartiers au sein de ville, mais de véritables villes à la campagne. Ce séminaire a permis de visiter les cités-jardins de Letchworth, Welwyn et Hampstead.

➔ ÉCHANGES

Pierre TOUYA : Y a-t-il une logique collective ? Comme celle que l'on peut retrouver dans les cités-jardins françaises et franciliennes ?

Marc SIRVIN : La cité-jardin de Letchworth est très pavillonnaire et étendue Mais il y a tout de même des équipements collectifs prévus au centre de la cité-jardin.

La parole est laissée à M. Azzédine TAÏBI pour présenter la diffusion de l'ouvrage du colloque lors Congrès HLM de l'Union Sociale pour l'Habitat. Il insiste sur l'échange avec le Ministre du logement et de la Rénovation Urbaine, Olivier Klein et la présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, Emmanuelle Cosse, qui a félicité l'association pour la réalisation de cet ouvrage.

M. Azzédine TAÏBI a annoncé que Mme. Valérie FOURNIER, présidente de la Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat est disponible pour recevoir l'association. M. TAÏBI propose d'y aller en petit comité afin de voir ses propositions et de pouvoir transmettre l'expérience acquise au sein de l'association.

V. PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition en annexe le bilan complet du Printemps des cités-jardins 2022 et les perspectives pour le Printemps des cités-jardins 2023.

La 11ème édition du Printemps des cités-jardins (du 11 au 26 juin 2022) a accueilli 34 initiatives en Île-de-France et 11 initiatives à l'échelle nationale (contre 29 initiatives en Île-de-France et 6 en France en 2021). Il est remarqué une augmentation importante des initiatives, à la fois en région francilienne et dans d'autres villes de France.

VI . DES CITÉS-JARDINS POUR LE XXIème SIÈCLE

Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition en annexe le bilan complet du colloque et de la publication *Des cités-jardins pour le XXIe siècle*.

La parole est laissée à M. Sébastien JACQUOT pour présenter la démarche de travail de la commission recherche pour la publication et le colloque. L'objectif du colloque international était :

- de diffuser les connaissances sur les cités-jardins
- d'organiser un évènement international
- de commencer à mettre en place un réseau de scientifiques en France et à l'étranger, qui pourrait par la suite servir à d'autres projets de recherche ou de valorisation.

Un comité scientifique international a été créé à cette occasion, composé de spécialistes de cités-jardins, d'architecture et d'urbanisme du XXème siècle. Le communiqué scientifique restreint s'est penché spécifiquement sur les appels à communiquer. Ils ont notamment pu émettre des recommandations aux différents intervenants.

M. Sébastien JACQUOT souligne que le report dû au Covid a permis de publier les actes du colloque en amont de la rencontre, et donc qu'en parallèle de l'organisation de cette rencontre, un travail d'édition était mené. Le colloque était rythmé selon quatre sessions (Valorisation des cités-jardins ; Préservation des cités-jardins ; Habiter et vivre en cités-jardins ; Villes et jardins de demain) qui ont pu définir l'organisation du travail. M. Sébastien JACQUOT précise également que le Musée d'histoire Urbaine et Sociale a régulièrement accueilli le comité pour des séances de travail. À présent, il s'agit de réfléchir au prolongement du travail de cette commission de recherche.

La parole est laissée à Mme. Valérie BETHOUART-DOLIQUE et Mme Cécile RIVIÈRE pour présenter le colloque international. Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE souligne que la ville de Suresnes était très heureuse d'avoir accueilli ce colloque. Mme Cécile RIVIÈRE rappelle que l''organisation du colloque et sa rediffusion en direct ont permis d'accentuer davantage la dimension internationale des cités-jardins. Une visite de la cité-jardin de Suresnes et de l'appartement patrimoniale a été proposée à environ 80 participants du colloque. L'une des forces du colloque a été que les actes puissent être publiés simultanément au colloque et ont pu donc être vendu aux participants les 23 et 24 juin 2022 et a pu être mis à disposition des publics.

Mme. Noëmie MAURIN-GAISNE, animatrice-coordinatrice de l'association remercie l'ensemble des équipes de la ville et du Musée de l'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes qui ont permis l'organisation sans faille de l'évènement.

La parole est laissée à M. Benoît POUVREAU pour présenter la publication *Des cités-jardins pour le XXI*ème *siècle : valorisation, préservation, perspectives* (Editions Parenthèses, 2022). Il rappelle que la force du colloque a été de pouvoir proposer les actes du colloque en même temps que l'évènement, mais que l'ouvrage a également permis de diversifier les intervenants : ceux qui ne publiaient pas dans l'ouvrage pouvaient être présent au colloque et inversement. En cela, cet ouvrage complète le colloque. M. Benoît POUVREAU est dans l'attente d'une réponse de l'éditeur afin de connaitre le nombre d'ouvrages vendus depuis sa parution.

➔ ÉCHANGES

Noëmie MAURIN-GAISNE : En décembre, 500 ouvrages étaient déjà vendus. C'est un type de publication qui est important mais moins facilement vendable que la précédente publication de l'association et de la Région Île-de-France : *Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur.*

Cécile RIVIÈRE : La publication Des cités-jardins pour le XXIème siècle, bénéficie d'une belle diffusion nationale puisqu'elle est diffusée dans presque 200 librairies partout en France.

Noëmie MAURIN-GAISNE : Précise que c'est grâce à l'important travail mené avec les établissements d'enseignement supérieur, le Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes, Plaine Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et tous les autres partenaires, notamment ceux présents dans les différentes commissions, qui a permis de créer cet évènement et cet ouvrage.

Sébastien JACQUOT : Remercie Noëmie MAURIN-GAISNE pour ce bilan très complet.

➔ VOTE

4ème résolution :

Le rapport moral et du rapport d'activités 2022 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

TROISIÈME PARTIE : PLAN D'ACTIONS 2023

Par Noëmie MAURIN-GAISNE, Animatrice-coordinatrice de l'association ; Hélène CHARRA-PONTILLO, Hauts-de-Seine Habitat

Le plan d'actions 2023 est mis à disposition en annexe du document de travail.

La refonte des éléments de communication du Printemps des cités-jardins et la mise en place du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sont les deux actions prioritaires en 2023.

Printemps des cités-jardins : le nouveau visuel ambassadeur a été présenté à l'assemblée ainsi que les perspectives prévues pour la brochure et la refonte de l'agenda en ligne.

DLA : accompagnement dans un diagnostic de forces, de faiblesses et de perspectives. Ce travail permettra la préparation d'un séminaire associatif en automne pour discuter des cités-jardins et évoquer les différents points de vue des adhérents sur le sujet.

Une attention doit être portée en 2023 sur les soucis d'archivages numériques et papier. Un rapprochement avec les archives de Plaine Commune est prévu pour mettre en dépôt les archives papiers.

La parole est laissée à Mme Hélène CHARRA-PONTILLO, pilote de la commission préservation-rénovation. Elle présente les différents enjeux et réflexion en cours. La question de la rénovation des cités-jardins est plus d'actualité que jamais avec l'entrée en vigueur de la Loi Climat et Résilience qui prévoit un nouveau mode de DPE et une stratégie nationale bas carbone. Cette commission souhaite faire l'état des réhabilitations des cités-jardins, étant un enjeu majeur notamment pour les bailleurs sociaux. Mme. CHARRA-PONTILLO relève également la question de la rénovation des espaces extérieurs, où aucun modèle financier n'est prévu à cet effet. Il s'agira de sensibiliser sur l'apport en subventions nécessaires sur ce point. Il est intéressant d'avoir une vision croisée sur ces enjeux avec d'autres bailleurs sociaux.

➔ ÉCHANGES

Christophe LIÉVIN : Indique qu'une réflexion sur la rénovation des espaces verts s'est posée lors de la réhabilitation de la cité-jardin de Champigny-sur-Marne. La personne ressource à contacter à Valophis Habitat est Mme. Mirelle DAVID.

Hélène CHARRA-PONTILLO : La question des financements reste problématique puisque les espaces verts n'ont pas de rentabilité financière limitant les aides et les emprunts sur ces types de travaux.

➔ VOTE

5ème résolution :
Le plan d'action 2023 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour clôturer cette instance, M. Azzédine TAÏBI remercie le travail de Mme Noëmie MAURIN-GAISNE pour l'organisation cette instance et des autres travaux menés pour l'association ; M. Christophe LIÉVIN pour la gestion budgétaire et financière de l'association et renouvelle ses remerciements à ceux qui participent aux différentes commissions et aux élus qui accompagnent cette belle aventure. Une pensée est également adressée à Ginette BATY-TORNIKIAN et Jean-Pierre RESPAULT. -l'idée d'organiser un évènement en leur mémoire est envisagée.